



## **Lettre d'informations 6 juillet 2020 - Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Prochaine séance du conseil municipal**

Le conseil municipal est convoqué le **vendredi 10 juillet à 19h30** à la salle des Marronniers. Cette séance a été demandée par la préfecture pour désigner les délégués pour les élections sénatoriales ; [voici l'ordre du jour](#).

### **Départ de Mélanie LAURENT, ATSEM à l'école**

Après 5 années à l'école de Bagnols, Mélanie LAURENT a souhaité partir vers d'autres projets professionnels. Le maire, Jean-François FADY, et l'ensemble de l'équipe municipale lui souhaitent une belle continuation et la remercient pour son professionnalisme et son engagement aux côtés des enfants de l'école et de l'équipe pédagogique.

### **Information - Ouverture de la mairie au public**

Pour pallier l'absence prolongée de la secrétaire de mairie, l'accueil au public est assuré le mardi matin et le mercredi matin (9h-12h) par Elisabeth TRIBOULET, employée communale à l'agence postale. Pour les autres créneaux d'ouverture au public, les permanences sont réparties entre le maire et ses adjoint·e·s (Lundi, mardi, vendredi 14h30-18h).

### **Déclaration de travaux**

Vous envisagez des travaux dans votre habitation ? Il convient en tout premier lieu de vérifier que vos projets sont conformes au PLU, le [Plan Local d'Urbanisme](#) de la commune et s'ils sont soumis, ou non, à un permis de construire (PC). Les travaux touchant l'habitation non soumis à permis de construire nécessitent une demande préalable (DP) à l'aide du formulaire "[Déclaration préalable : Construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis](#)".

### **Numérotation et nommage des rues de Bagnols**

Vous avez été nombreux à réagir à notre annonce dans notre précédente lettre infos et nous vous remercions pour vos premières remontées. Nous vous invitons à continuer à nous faire part des informations sur ces sujets en contactant directement Thierry TRONCY, adjoint chargé du projet ([troncy.thierry@gmail.com](mailto:troncy.thierry@gmail.com)).

## Tri des déchets au cimetière

Les déchets au cimetière sont à déposer dans les poubelles situées dans le nouveau cimetière avec 1 poubelle pour les déchets plastiques et divers (par ex. pots, fleurs artificielles) et 2 poubelles pour les déchets verts (terre, plantes naturelles, bouquets, etc.). Les déchets verts peuvent également être déposés directement dans l'espace "compostage" situé à l'extérieur du cimetière et accessible par le portail, qui n'est pas fermé à clé, en haut du nouveau cimetière.

## Communauté de communes Beaujolais-Pierres dorées (CCBPD)

- Le [rapport 2019 du président de la CCBPD](#) est disponible et propose une présentation détaillée de l'institution et de ses actions au service des 32 communes de l'intercommunalité.

## Informations des associations

- Depuis 2019, [le Beaujolais est labellisé Pays d'art et d'histoire](#). La fédération d'associations [Patrimoine des Pierres Dorées](#), à laquelle contribue l'association "Mémoire et Patrimoine" de Bagnols, tenait son assemblée générale le 30 juin dernier. Elle oeuvre en faveur des patrimoines paysagers, architecturaux, archéologiques, naturels, artistiques et religieux ainsi que des patrimoines immatériels (mémoire des coutumes, traditions et savoir-faire) du Beaujolais. **Contact "Mémoire et Patrimoine"** : Nelly STANKO, 06 08 01 19 48, [nstanko18@orange.fr](mailto:nstanko18@orange.fr)

- [Les bénévoles manquent dans les EHPAD](#). Toute personne majeure qui souhaite donner un peu de son temps pour **aider à l'organisation des visites**, respectueuses des protocoles sanitaires, **dans les EHPAD** peut se signaler sur [la plateforme France Bénévolat](#).

## "Voisins de Bagnols" et infos diverses !

- La baignade du **Lac des Sapins** est de nouveau ouverte au public, tous les jours en juillet et août, [avec des restrictions de fréquentation cependant](#).

- Gastronomie, œnotourisme, archéologie, paysages, événements culturels, évasion sportive... tous les goûts seront comblés pendant **un été dans le Rhône**. Les équipes du département du Rhône ont préparé [un Guide touristique pour un bel été à côté de chez vous](#).